

Réunion du 2 mai 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Martine JUNG

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

N° CP/2016/198 - **Fonctionnement des collèges publics - 3126**
Proposition d'attribution de dotations de fonctionnement
complémentaires pour 2016

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 20 380,96 €, soit :

- 12 684,13 € au titre de la prise en charge par le Département des frais de gros entretien et de renouvellement des installations de chauffage urbain engagés par les collèges suivants :

- . STRASBOURG Esplanade : 4 701,51 € (année 2015)
- . STRASBOURG Hans Arp : 4 717,00 € (2ème semestre 2015)
- . STRASBOURG Louis Pasteur : 3 265,62 € (2ème semestre 2015)

- 1 736 € au collège Le Ried de Bischheim, au titre des frais supplémentaires occasionnés par l'accueil d'adolescents handicapés dans le cadre d'une convention conclue avec l'Association des amis et parents de l'enfance inadaptée (AAPEI), pour un effectif de 28 élèves pour l'année scolaire 2014/2015,

- 4 000 € au collège Foch de Strasbourg pour couvrir les frais de transport d'élèves vers les installations sportives durant l'année scolaire 2015/2016,

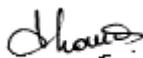
- 250 € au collège Baldung Grien de Hoerdt pour couvrir les frais liés à l'organisation d'un atelier de réparation de vélos des collégiens,

- 211 € au collège Val de Moder de La Walck pour couvrir les frais de transport d'élèves qui se sont rendus au Festival "Les Toiles du journalisme" le 22 mars 2016,

- 1 499,83 € au collège d'Ingwiller pour couvrir les frais de réparation de la chambre froide de la demi-pension.

Ces dotations complémentaires seront versées aux bénéficiaires dès que la délibération sera exécutoire.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160502-lmc1100062-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 03/05/16